Bulletin d'inscription pour la 1000D – Les Vallons de Côte Chaude Et les petits Vallons Le 27 juin 2015 à 14h30

Bulletin à remplir et à renvoyer avec le règlement à : ACUQG 25 rue Penel 42000 Saint Etienne Nom:..... Prénom: Email:..... Date de naissance : Homme: Femme: Je m'inscris à: 10€ le jour de l'épreuve La 1000D Les Vallons de Côte Chaude 20.4km 8€ avant le 22 juin 2015 6€ avant le 22 juin 2015 8€ le jour de l'épreuve Les petits Vallons 12km Je déclare avoir pris connaissance du règlement (sur valloncotechaude.canalblog.com) Je l'accepte et dégage la responsabilité des organisateurs qui ne sauraient être responsables des éventuels accidents physiologiques futurs ou immédiats pouvant survenir aux concurrents. Pour les licenciés présenter : Soit une licence athlétisme compétition, une licence athlétisme santé loisir ou un pass running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme. Soit une licence FSCF, FSGT, UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention « Athlétisme » (Autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée....) ou une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon pour la saison en cours. Pour les non licenciés : Prendre une assurance personnelle et fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Date et signature ou signature des parents pour les mineurs